



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°IDF-042-2025-01

PUBLIÉ LE 23 JANVIER 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Cellule officines de pharmacie

IDF-2025-01-20-00008 - Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/06 portant modification de l'arrêté en date du 10 novembre 2006 ayant autorisé l'exploitation de l'officine de pharmacie.?? (2 pages)	Page 3
IDF-2025-01-22-00003 - Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/07 constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie?? (1 page)	Page 6
IDF-2025-01-22-00007 - Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/10 constatant la caducité d'une licence d'une officine de pharmacie?? (1 page)	Page 8
IDF-2025-01-22-00005 - Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/11 constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie (1 page)	Page 10
IDF-2025-01-22-00004 - Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/08 constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie?? (2 pages)	Page 12
IDF-2025-01-22-00006 - Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/09 constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie (2 pages)	Page 15

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé

d'Ile-de-France-Direction de l'Offre de Soins (DOS) Pôle Efficience

IDF-2025-01-17-00005 - Acte de déclaration n° DOS - 2025 / 384 portant modification de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « Laboratoire de biologie médicale d'ARMAINVILLIERS », sis 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220)?? (8 pages)	Page 18
IDF-2025-01-17-00004 - Acte de déclaration n° DOS-2025/385 portant modification de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « GUEVALT » sis, 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004) (14 pages)	Page 27

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris / Service de la coordination et des affaires parisiennes

IDF-2025-01-22-00002 - arrêté préfectoral modifiant l'arrêté n° IDF-2022-01-24-00004 portant renouvellement de la composition de la?? commission de concertation chargée de donner un avis sur les questions relatives aux?? contrats passés avec les établissements d'enseignement privés de l'académie de Créteil (4 pages)	Page 42
---	---------

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-01-20-00008

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/06 portant
modification de l'arrêté en date du 10 novembre
2006 ayant autorisé l'exploitation de l'officine de
pharmacie.

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2025/06

**portant modification de l'arrêté en date du 10 novembre 2006
ayant autorisé l'exploitation de l'officine de pharmacie.**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 .
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 10 août 1970 portant octroi de la licence n°78#001050 aux fins de création d'une officine de pharmacie sise Centre commercial de l'ensemble immobilier dit « Versailles-Grand Siècle à Versailles (78000) ;
- VU** la déclaration en date du 10 novembre 2006 autorisant l'exploitation de la licence n°78#001050 à l'officine de pharmacie sise 3 et 5 rue de l'école des Postes à Versailles (78000) ;
- VU** la demande en date du 06 novembre 2024 par laquelle Madame Corinne DUBREUIL sollicite la modification de la licence n° 78#001050 ;

- CONSIDERANT** que la Mairie de Versailles (78000) a procédé à un numérotage rectificatif au sein de la commune de;
- CONSIDERANT** qu'il convient de tenir compte de cette nouvelle numérotation et que l'arrêté de la licence n°78#001050 de l'officine de pharmacie dont Madame Corinne DUBREUIL est titulaire, en date du 10 novembre 2006, doit être rectifié en conséquence ;
- CONSIDERANT** que les conditions d'exploitation de l'officine dont Madame Corinne DUBREUIL est titulaire sont pour le reste inchangées ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** L'arrêté en date du 10 novembre 2006, autorisant l'exploitation de la licence n°78#001050 de l'officine de pharmacie de Madame Corinne DUBREUIL est modifié comme suit,

Les termes :

« 3 et 5 rue de l'Ecole des Postes »

sont remplacés par les termes :

« 21 Esplanade Grand Siècle et 3 et 5 rue de l'Ecole des Postes »

Le reste sans changement.

ARTICLE 2^e : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3^e : Le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 20 janvier 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France
et par délégation,

Le Directeur du Pôle Efficience

SIGNÉ

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-01-22-00003

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/07 constatant la
cessation définitive d'activité d'une officine de
pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE
ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2025/07

constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-21, L. 5125-22, R. 5125-30 et R. 5132-37 ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 .
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 17 novembre 1942 portant octroi de la licence n°75#000337 à l'officine de pharmacie sise 6 avenue Victor Hugo à Paris (75016) ;
- VU** la déclaration en date du 04 décembre 2024 par laquelle Madame Marie-Thérèse CAVANNA déclare cesser définitivement l'exploitation de l'officine de pharmacie sise 6 avenue Victor Hugo à Paris (75016) dont elle est titulaire et restitue la licence correspondante ;

CONSIDERANT que la titulaire déclare cesser définitivement l'activité de l'officine de pharmacie à compter du 04 juillet 2024 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : La cessation définitive d'activité à compter du 04 juillet 2024 de l'officine de pharmacie exploitée par Madame Marie-Thérèse CAVANNA sise 6 avenue Victor Hugo à Paris (75016) est constatée.

La licence n°75#000337 est caduque à compter de cette date.

ARTICLE 2^e : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3^e : Le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 22 janvier 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France
et par délégation,

Le Directeur du Pôle Efficience

SIGNÉ

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-01-22-00007

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/10 constatant la
caducité d'une licence d'une officine de
pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2025/10 constatant la caducité d'une licence d'une officine de pharmacie

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 02 août 1957, portant octroi de la licence n°77#000169 à l'officine de pharmacie sise 34 bis rue du Général de Gaulle à Dammartin-en-Goële (77230) ;
- VU** l'arrêté n° DOS/EFF/OFF/2024/15 en date du 12 mars 2024 ayant autorisé le transfert d'une officine de pharmacie du 34 bis rue du Général de Gaulle à Dammartin-en-Goële (77230) vers le 4 rue Françoise Dolto à Dammartin-en-Goële (77230) et octroyant la licence n°77#000623 à l'officine de pharmacie ainsi transférée ;
- VU** la déclaration en date du 23 décembre 2024 par laquelle Madame Julie MITY et Monsieur Bertrand MITY informe l'Agence régionale de santé Île-de-France de l'ouverture effective au public de l'officine sise 4 rue Françoise Dolto à Dammartin-en-Goële (77230) suite à transfert et restituent la licence n° 77#000169 ;

CONSIDERANT que l'officine de pharmacie issue du transfert autorisé par arrêté du 12 mars 2024 susvisé, sise 4 rue Françoise Dolto à Dammartin-en-Goële (77230) et exploitée sous la licence n°77#000623 est effectivement ouverte au public à compter du 04 novembre 2024 ;

CONSIDERANT que l'ouverture au public de l'officine exploitée sous la licence n°77#000623 entraîne la caducité de la licence n°77#000169 ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu de constater cette caducité ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Est constatée, à compter du 04 novembre 2024, la caducité de la licence n° 77#000169, du fait de l'ouverture effective au public, sous la licence n°77#000623, de l'officine de pharmacie issue du transfert vers le local sis 4 rue Françoise Dolto à Dammartin-en-Goële (77230).

ARTICLE 2^e : Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3^e : Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 22 janvier 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France
et par délégation,

Le Directeur du Pôle Efficience

SIGNÉ

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-01-22-00005

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/11 constatant la
cessation définitive d'activité d'une officine de
pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

**ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2025/11 constatant la cessation définitive d'activité d'une
officine de pharmacie**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-21, L. 5125-22, R. 5125-30 et R. 5132-37 ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 28 avril 1943 portant octroi de la licence n°94#001064 à l'officine de pharmacie sise 7 avenue du Château à Vincennes (94300) ;
- VU** l'avis favorable du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France en date du 15 octobre 2024 préalablement à une opération de restructuration du réseau officinal au sein de la commune de Vincennes (94300) ;
- VU** la déclaration en date du 06 janvier 2025 par laquelle Madame Cendrine CORIATT-CHELLI informe de la cessation définitive de l'activité de l'officine de pharmacie sise 7 avenue du Château à Vincennes (94300) dont elle est titulaire et restitue la licence correspondante ;

CONSIDÉRANT que la titulaire déclare cesser définitivement l'activité de l'officine à compter du 11 septembre 2024 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** La cessation définitive d'activité depuis le 11 septembre 2024 de l'officine de pharmacie exploitée par Madame Cendrine CORIATT-CHELLI sise 7 avenue du Château à Vincennes (94300) est constatée.
- La licence n°94#001064 est caduque à compter de cette date.
- ARTICLE 2^e :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 3^e :** Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 22 janvier 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France
et par délégation,

Le Directeur du Pôle Efficience

SIGNÉ

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-01-22-00004

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/08 constatant la
cessation définitive d'activité d'une officine de
pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2025/08

constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-21, L. 5125-22, R. 5125-30 et R. 5132-37 ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 17 novembre 1942 portant octroi de la licence n°75#000328 à l'officine de pharmacie sise 63 rue de la Faisanderie à Paris (75116) ;
- VU** l'avis favorable du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France en date du 31 juillet 2024 préalablement à une opération de restructuration du réseau officinal au sein du 16^{ème} arrondissement de Paris (75116) ;
- VU** la déclaration en date du 12 décembre 2024 par laquelle Madame Alexandra ZANA informe de la cessation définitive de l'activité de l'officine de pharmacie sise 63 rue de la Faisanderie à Paris (75116) dont elle est titulaire et restitue la licence correspondante ;
- CONSIDÉRANT** que la titulaire déclare cesser définitivement l'activité de l'officine à compter du 1^{er} novembre 2024 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** La cessation définitive d'activité depuis le 1^{er} novembre 2024 de l'officine de pharmacie exploitée par Madame Alexandra ZANA sise 63 rue de la Faisanderie à Paris (75116) est constatée.
- La licence n°75#000328 est caduque à compter de cette date.
- ARTICLE 2^e :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 3^e :

Le Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 22 janvier 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France
et par délégation,

Le Directeur du Pôle Efficience

SIGNÉ

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-01-22-00006

Arrêté n° DOS/EFF/OFF/2025/09 constatant la
cessation définitive d'activité d'une officine de
pharmacie

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ N° DOS/EFF/OFF/2025/09 constatant la cessation définitive d'activité d'une officine de pharmacie

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L. 5125-21, L. 5125-22, R. 5125-30 et R. 5132-37 ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** l'arrêté n° DS 034/2024 du 29 avril 2024, publié le 30 avril 2024, portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins et à plusieurs de ses collaborateurs ;
- VU** l'arrêté en date du 17 novembre 1962 portant octroi de la licence n°92#002094 à l'officine de pharmacie sise 144 bis avenue du Général Leclerc à Sceaux (92330) ;
- VU** l'avis favorable du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France en date du 19 novembre 2024 préalablement à une opération de restructuration du réseau officinal au sein de la commune de Sceaux (92330) ;
- VU** la déclaration en date du 20 décembre 2024 par laquelle Madame Elisabeth HAZAN informe de la cessation définitive de l'activité de l'officine de pharmacie sise 144 bis avenue du Général Leclerc à Sceaux (92330) dont elle est titulaire et restitue la licence correspondante ;

CONSIDÉRANT que la titulaire déclare cesser définitivement l'activité de l'officine à compter du 31 décembre 2024 ;

ARRÊTE

- ARTICLE 1^{er} :** La cessation définitive d'activité depuis le 31 décembre 2024 de l'officine de pharmacie exploitée par Madame Elisabeth HAZAN sise 144 bis avenue du Général Leclerc à Sceaux (92330) est constatée.
- La licence n°92#002094 est caduque à compter de cette date.
- ARTICLE 2^e :** Un recours contentieux contre le présent arrêté peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de la notification de l'arrêté pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.
- ARTICLE 3^e :** Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint-Denis, le 22 janvier 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France
et par délégation,

Le Directeur du Pôle Efficience

SIGNÉ
Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-01-17-00005

Acte de déclaration n° DOS - 2025 / 384 portant modification de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites « Laboratoire de biologie médicale d'ARMAINVILLIERS », sis 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

Acte de déclaration n° DOS - 2025 / 384

**portant modification de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites
« LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », sis 12 rue des Frères
Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220)**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence Régionale de santé d'Ile-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° DS-2024/0034 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS 2023/3475 du 27 décembre 2023 portant autorisation de fonctionnement du « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sis 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220) ;

CONSIDERANT Les demandes reçues en date des 17 avril, 19 septembre et 29 octobre 2024, complétées définitivement le 18 décembre 2024, transmises par Maîtres Stéphanie BERNARD et Christophe BOURDIN, du cabinet d'avocats MBA & Associés (Castelnau-le-Lez), conseil juridique mandaté par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sise 12 Rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220), en vue de la modification de l'autorisation administrative existante afin de prendre en compte :

- La cessation des fonctions de biologiste salariée de Madame Aline SALABELLE au 2 septembre 2023 ;
- L'intégration de Monsieur Ahmed-Fawzi KHECHAI, médecin biologiste, en qualité de nouvel associé de la société, et la cession à son profit d'une action de catégorie O appartenant à Monsieur Olivier BOULET ;
- La nomination de Monsieur Enwar BORSALI en qualité de directeur général de la société, à compter du 1^{er} mai 2024 ;
- La fusion-absorption de la SELAS « INOVIE ZTP » sise 7 rue Raymond Lefebvre à Bagnolet (93170), au profit de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE

D'ARMAINVILLIERS » sise 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220), emportant dissolution sans liquidation de la SELAS « INOVIE ZTP » ;

- L'implantation du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sur trois sites supplémentaires précédemment exploités par le laboratoire de biologie médicale « INOVIE ZTP » à l'issue de l'opération de fusion-absorption ;
- L'intégration au sein du laboratoire « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » de Messieurs Jean-Paul TAAR, François FARJON et Jérémy CHAMMAS, en tant que biologistes médicaux associés, exerçant précédemment au sein du laboratoire « INOVIE ZTP » ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal de la réunion du comité de direction de la SELAS « Inovie ZTP », en date du 4 avril 2024, portant acte de :

- La fusion-absorption de la SELAS « INOVIE ZTP » sise 7 rue Raymond Lefebvre à Bagnole (93170), au profit de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sise 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220), emportant dissolution sans liquidation de la SELAS « INOVIE ZTP » ;
- L'implantation du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sur trois sites supplémentaires précédemment exploités par le laboratoire de biologie médicale « INOVIE ZTP » à l'issue de l'opération de fusion-absorption ;
- L'intégration au sein du laboratoire « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » de Messieurs Jean-Paul TAAR, François FARJON et Jérémy CHAMMAS, en tant que biologistes médicaux associés, exerçant précédemment au sein du laboratoire « INOVIE ZTP » ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal de la réunion du comité de direction de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », en date du 8 avril 2024, portant acte de :

- La fusion-absorption de la SELAS « INOVIE ZTP » sise 7 rue Raymond Lefebvre à Bagnole (93170), au profit de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sise 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220), emportant dissolution sans liquidation de la SELAS « INOVIE ZTP » ;
- L'implantation du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sur trois sites supplémentaires précédemment exploités par le laboratoire de biologie médicale « INOVIE ZTP » à l'issue de l'opération de fusion-absorption ;
- L'intégration au sein du laboratoire « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » de Messieurs Jean-Paul TAAR, François FARJON et Jérémy CHAMMAS, en tant que biologistes médicaux associés, exerçant précédemment au sein du laboratoire « INOVIE ZTP » ;

CONSIDÉRANT L'extrait du procès-verbal du comité de direction de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », en date du 12 septembre 2024, portant acte de l'avenant au projet de fusion ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal des décisions unanimes des associés de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », en date du 29 avril 2024, portant acte de :

- La nomination de Monsieur Enwar BORSALI en qualité de directeur général de la société, à compter du 1^{er} mai 2024 ;

- L'intégration de Monsieur Ahmed-Fawzi KHECHAI, médecin biologiste, en qualité de nouvel associé de la société, et la cession à son profit d'une action de catégorie O appartenant à Monsieur Olivier BOULET ;

- CONSIDERANT** La copie de la convention d'exercice conclue entre la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » et Monsieur Ahmed-Fawzi KHECHAI, médecin biologiste, en date 13 avril 2024, et à compter du 1^{er} novembre 2024 ;
- CONSIDERANT** La copie de l'autorisation d'exercer en France la profession de médecin par arrêté ministériel du 25 septembre 2000 accordée à Monsieur Ahmed-Fawzi KHECHAI, ainsi que son attestation d'inscription à l'Ordre des médecins à jour ;
- CONSIDERANT** La copie de la convention de prêt de consommation d'une action de catégorie O conclue entre Monsieur Olivier BOULET et Monsieur Ahmed-Fawzi KHECHAI, en date 13 avril 2024, et à compter du 1^{er} novembre 2024 ;
- CONSIDERANT** Les documents relatifs à la cessation des fonctions de Madame Aline SALABELLE :
- La copie de son certificat de travail transmis par la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », à compter du 3 janvier 2000 jusqu'au 2 septembre 2023 ;
 - La copie de sa lettre de démission, en date du 1^{er} juin 2023 ;
- CONSIDERANT** La copie du projet de traité de fusion conclu entre les sociétés « Inovie ZTP » (la société absorbée) et « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE ARMAINVILLIERS » (la société absorbante), en date du 11 avril 2024, à effet au 1^{er} octobre 2024 ;
- CONSIDERANT** La copie de l'avenant au projet de traité de fusion conclue entre les sociétés « Inovie ZTP » et « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE ARMAINVILLIERS », en date du 17 septembre 2024, prorogeant la date d'effet de la fusion au 30 octobre 2024 ;
- CONSIDERANT** La copie de l'avenant au projet de traité de fusion conclue entre les sociétés « Inovie ZTP » et « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE ARMAINVILLIERS », en date du 25 octobre 2024, prorogeant la date d'effet de la fusion au 31 décembre 2024 ;
- CONSIDERANT** Les nouveaux statuts de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » mis à jour au 31 décembre 2024 ;
- CONSIDERANT** Le nouveau tableau de répartition du capital de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » ;
- CONSIDERANT** L'attestation d'accréditation du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » n° 8-3243 rév. 16 délivrée par le COFRAC, ayant pour date de prise d'effet le 8 novembre 2024 et pour date de fin de validité le 30 avril 2028 ;

PREND ACTE DE LA DECLARATION :

- ARTICLE 1^{er} :** **A compter du 31 décembre 2024**, le laboratoire de biologie médicale multi-sites « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sis 12 Rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220), codirigé par Monsieur Olivier BOULET, Madame Nathalie BENAILY, Monsieur Gilles DEFRANCE, **Monsieur Enwar BORSALI et Monsieur Jean-Paul TAAR**, exploité par la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » sise à la même adresse, et enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n° 77 001 840 6, fonctionne sur les **vingt** sites listés ci-dessous :

1. TOURNAN-EN-BRIE, siège social et site principal
12, rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220)
Fermé au public
Pratiquant les activités de biochimie-génétique (biochimie générale et spécialisée), immunologie-hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), microbiologie (**examens directs et cytologies en bactériologie**, parasitologie-mycologie), notamment dans le cadre d'une convention avec l'établissement de santé « Clinique de Tournan », sis 2 rue Jules Lefèbvre, 77220 TOURNAN EN BRIE
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 844 8
2. TOURNAN-EN-BRIE
13, rue de Paris à TOURNAN-EN-BRIE (77220)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 843 0
3. SERRIS
14, cours du Danube, Espace 100 à SERRIS (77700)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 845 5
4. DAMMARIE-LES-LYS
230 rue Pierre Curie à DAMMARIE-LES-LYS (77190)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 850 5
5. LA FERTE-GAUCHER
20, rue de Paris à LA FERTE-GAUCHER (77320)
Ouvert au public jusqu'à 16h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 846 3
6. COULOMMIERS
Résidence « Victor Hugo », 14-16-18 rue Schmitt Ratté à COULOMMIERS (77120)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 847 1
7. LOGNES
9, esplanade des Droits de l'homme à LOGNES (77185)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et le samedi matin
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 849 7
8. MONTEVRAIN
19-21, route de Provins à MONTEVRAIN (77144)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin
Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée), immunologie-hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie, allergie, auto-immunité, spermologie diagnostique), microbiologie (examens directs, parasitologie-mycologie, sérologies infectieuses)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 848 9
9. GUIGNES
4-6 rue Saint Abdon à GUIGNES (77390)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin
Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 889 3

10. CHELLES

104-106, avenue des Sciences à CHELLES (77500)

Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 919 8

11. BAILLY-ROMANVILLIERS

16, Boulevard des Sports à BAILLY-ROMANVILLIERS (77700)

Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 080 8

12. LA FERTE-SOUS-JOUARRE

1, Allée du Jumelage à LA FERTE-SOUS-JOUARRE (77261)

Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 081 6

13. MEAUX

Centre Hospitalier – 6-8, rue Saint Fiacre à MEAUX (77100)

Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin

Pratiquant les activités biologiques d'assistance médicale à la procréation

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 002 030 3

14. NOGENT-SUR-MARNE

23, boulevard de Strasbourg à NOGENT-SUR-MARNE (94130)

Ouvert au public jusqu'à 17h30 et le samedi matin

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 079 5

15. MONTFERMEIL

4, place Notre Dame des Anges à MONTFERMEIL (93370)

Ouvert au public jusqu'à 17h00 et le samedi matin

Site pré-post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 503 6

16. TREMBLAY-EN-FRANCE

30, rue de Flandre à TREMBLAY-EN-FRANCE (93290)

Ouvert au public jusqu'à 18h00 et le samedi matin

Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée), immunologie-hématologie (**hématocytologie**, hémostase, immuno-hématologie), microbiologie (**examens directs et cytologies en bactériologie**, parasitologie-mycologie)

Pour l'Hôpital privé du Vert Galant, sis 38 Rue du Docteur Georges Assant à TREMBLAY-EN-FRANCE (93290)

N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 780 0

17. NEMOURS

11, rue du Dr Chopy à NEMOURS (77140)

Ouvert au public jusqu'à 18h00 et le samedi matin

Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée), hématologie (hématocytologie, hémostase), microbiologie (**examens directs et cytologies en bactériologie**, parasitologie-mycologie)

N° FINESS ET en catégorie 611 : 77 001 949 5

18. Le site « Baignolet »

7 rue Raymond Lefebvre à Baignolet (93170)

Site ouvert au public

Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie - toxicologie), d'immunologie-hématologie (hémostase, immunohématologie, hématocytologie, allergie), de microbiologie (examens directs et cytologie en bactériologie, parasitologie – mycologie, sérologie infectieuse, virologie) et de biologie de la reproduction (spermiologie diagnostique) ;

Numéro FINESS en catégorie 611 : 93 002 528 3

19. Le site « Créteil »

49 rue Falkirk à Créteil (94000)

Site ouvert au public

Pratiquant les activités de spermiologie diagnostique, de parasitologie-mycologie (diagnostic biologique du paludisme), ainsi que les examens directs bactériologiques des urines.

Numéro FINESS en catégorie 611 : 94 002 189 2

20. Le site « Floréal »

Hôpital privé « Centre médico-chirurgical Floréal »

40 rue Floréal à Bagnolet (93170)

Site ouvert au public

Pratiquant les activités de biologie de la reproduction (activités biologiques d'assistance médicale à la procréation)

Numéro FINESS en catégorie 611 : 93 002 605 9

La liste des **vingt-trois** biologistes médicaux associés, exerçant au sein du laboratoire « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », est la suivante :

1. Monsieur Olivier BOULET, pharmacien, biologiste coresponsable, Président
2. Madame Nathalie BENAILLY, pharmacien, biologiste coresponsable, Directeur général
3. Monsieur Gilles DEFRANCE, pharmacien, biologiste coresponsable, Directeur général
4. **Monsieur Jean-Paul TAAR, médecin, biologiste coresponsable, Directeur général**
5. Monsieur Enwar BORSALI, pharmacien, **biologiste coresponsable, Directeur général**
6. Madame Evelyne PAUC, pharmacien, biologiste médical
7. Monsieur Pierre ASSUIED, pharmacien, biologiste médical
8. Monsieur Jean-Pierre DIAS DAS ALMAS, médecin, biologiste médical
9. Monsieur Bruno FUKS, pharmacien, biologiste médical
10. Monsieur Miguel HILARUS, pharmacien, biologiste médical
11. Monsieur Henri-Charles HUGEDE, pharmacien, biologiste médical
12. Monsieur Nicolas JOURDAIN, pharmacien, biologiste médical
13. Monsieur Jean-Christophe PONT, pharmacien, biologiste médical, praticien qualifié en AMP
14. Monsieur Etienne RUSE, pharmacien, biologiste médical
15. Madame Christelle TABELLA, pharmacien, biologiste médical, praticien qualifiée en AMP
16. Monsieur Xavier BONHOURE, pharmacien, biologiste médical
17. Madame Cécile PAUC-DETOC, pharmacien, biologiste médical
18. James PHOTHONG, médecin, biologiste médical
19. Christophe FRANAIS, médecin, biologiste médical
20. Jean SAUVAGE, pharmacien, biologiste médical

21. **Monsieur François FARJON, médecin, biologiste médical**
22. **Monsieur Jérémy CHAMMAS, médecin, biologiste médical**
23. **Monsieur Ahmed-Fawzi KHECHAI, médecin, biologiste médical**

La répartition du capital social de la SELAS « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS » est la suivante :

Associés	Actions O	Actions P	Total des actions	Capital social en %	Droits de vote	Droits de vote en %
ASSUIED Pierre	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
BENAILY Nathalie	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
BONHOURE Xavier	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
BORSALI Enwar	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
BOULET Olivier	9	-	9	0,00005%	693 658	2,10282%
DEFrance Gilles	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
DIAS DAS ALMAS Jean-Pierre	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
FUKS Bruno	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
HILARUS Miguel	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
HUGEDE Henri-Charles	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
JOURDAIN Nicolas	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
PAUC Evelyne	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
PONT Jean-Christophe	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
RUSE Etienne	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
TABELLA Christelle	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
PAUC-DETOC Cécile	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
PHOTHONG James	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
FRAINAIIS Christophe	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
SAUVAGE Jean	10	-	10	0,00006%	770 731	2,33646%
TAAR Jean-Paul	12		12	0,00007%	924 878	2,80376%
FARJON François	6		6	0,00004%	770 731	1,40188%
CHAMMAS Jérémy	6		6	0,00004%	770 731	1,40188%
KHECHAI Ahmed-Fawzi	1		1	0,00001%	77074	0,23365%
Sous-total Associés Professionnels Internes	214	-	214	0,0013%	16493645	50,00033%
SELAS BIOFUTUR	-	16493427	16493427	99,9987%	16493427	49,99967%
Sous-total Associés Professionnels Externes	-	16493427	16493641	99,9987%	16493427	49,99967%

TOTAL	214	16493427	16493641	100,00%	32987073	100,00%
-------	-----	----------	----------	---------	----------	---------

ARTICLE 2^e : L'arrêté n° DOS 2023/3475 du 27 décembre 2023 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « LABORATOIRE DE BIOLOGIE MEDICALE D'ARMAINVILLIERS », sis 12 rue des Frères Vinot à TOURNAN-EN-BRIE (77220) est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3^e : Un recours contentieux contre le présent acte peut être formé auprès du tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4^e : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint Denis, le 17 janvier 2025

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France

Par délégation,
Le Directeur du Pôle Efficience

signé

Fabien PÉRUS

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-01-17-00004

Acte de déclaration n° DOS-2025/385 portant
modification de fonctionnement du laboratoire
de biologie médicale multi-sites « GUEVALT » sis,
31 boulevard Henri IV à PARIS (75004)

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

Acte de déclaration n° DOS-2025/385

**portant modification de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale multi-sites
« GUEVALT » sis, 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004)**

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** Le code de la santé publique et notamment le livre II de la sixième partie ;
- VU** La loi n° 2013-442 du 30 mai 2013 portant réforme de la biologie médicale et ratifiant l'ordonnance n° 2010-49 du 13 janvier 2010 relative à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n° 2016-46 du 26 janvier 2016 relatif à la biologie médicale ;
- VU** Le décret n°2016-44 du 26 janvier 2016 relatif aux sociétés exploitant un laboratoire de biologie médicale privé et aux sociétés de participation financières de profession libérale de biologistes médicaux ;
- VU** L'ordonnance n° 2023-77 du 8 février 2023 relative à l'exercice en société des professions libérales réglementées ;
- VU** Le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence Régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;
- VU** L'arrêté n° DS-2024/0034 du 29 avril 2024 portant délégation de signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France à Monsieur Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'offre de soins, et à différents collaborateurs ;
- VU** L'arrêté n° DOS-2024/3657 en date du 27 août 2024 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « GUEVALT », sis 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004).

CONSIDERANT Les demandes reçues en date des 21 juin, 19 septembre et 29 octobre 2024, et complétées de manière définitive les 19 décembre 2024 et 13 janvier 2025, de Maîtres Stéphanie BERNARD et Christophe BOURDIN du cabinet MBA & ASSOCIES, conseils juridiques mandatés par les représentants légaux du laboratoire de biologie médicale multi-sites « GUEVALT », sis 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004), en vue de la modification de son autorisation administrative, afin de prendre en compte :

- La création de deux catégories d'actions de préférence O et P ;
- La conversion de l'intégralité des actions ordinaires en respectivement 57 actions de catégorie O, et 116 949 actions de catégorie P ;
- L'intégration de Madame Oana POLOTANU en qualité de biologiste médical libéral de la SELAS « GUEVALT » ;
- L'intégration de Madame pascal PIVERT en qualité de biologiste médicale associée de la SELAS « GUEVALT » par le biais du prêt de consommation d'une action à consentir par Madame Laëtitia SIFER à son profit ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical de Madame Carole EMILE à effet du 30 juin 2024 ;

- La fermeture définitive du site pré et post-analytique sis 130, avenue Roger Salengro à CHAMPIGNY (94500), à effet au 13 septembre 2024 ;
- La fermeture du site pré et post-analytique sis 42, rue du Général de Gaulle à CHENNEVIERES-SUR-MARNE (94430) et l'ouverture concomitante du site sis 23-25 Rue Durmersheim, 47-49 Rue Aristide Briand à CHENNEVIERES SUR MARNE (94430) ;
- La fusion-absorption de la SELAS « BIO 4L », sise 255, Rue des Pyrénées à PARIS (75020), au profit de la SELAS « GUEVALT », sise 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004), permettant l'implantation du laboratoire « GUEVALT » sur quatre sites supplémentaires ;
- L'intégration au sein du laboratoire « GUEVALT » de quatre biologistes médicaux en tant qu'associés, Mesdames Béatrice DORRA, Valérie FOURQUET, Juliette VEZIN et Véronique POUSSET, exerçant précédemment au sein du laboratoire « BIO 4L », exploité par la société « BIO 4L » absorbée ;
- La fusion-absorption de la SELAS « ASTRABIO », sise 181, Rue de Crimée à PARIS (75019), au profit de la SELAS « GUEVALT », sise 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004), permettant l'implantation du laboratoire « GUEVALT » sur trois sites supplémentaires ;
- L'intégration au sein du laboratoire « GUEVALT » de trois biologistes médicaux en tant qu'associés, Madame Anne TRIOL et Messieurs François TOULAT et Michel LAVNER, exerçant précédemment au sein du laboratoire « ASTRABIO », exploité par la société « ASTRABIO » absorbée ;

CONSIDERANT Le procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale extraordinaire de la SELAS « GUEVALT » en date du 11 avril 2024, prenant acte de :

- La création de deux catégories d'actions de préférence, O et P ;
- La conversion de l'intégralité des actions ordinaires en respectivement, 57 actions de catégorie O, et 116 949 actions de catégorie P ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal des délibérations de la collectivité des associés de la SELAS « GUEVALT » en date du 24 mai 2024, prenant acte de :

- L'intégration de Madame Oana POLOTANU en qualité de biologiste médicale libérale de la SELAS « GUEVALT », en date du 18 mars 2024 ;
- La cessation des fonctions de biologiste médical de Madame Carole EMILE à compter du 30 juin 2024 ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal des délibérations de la collectivité des associés de la SELAS « GUEVALT » en date du 18 décembre 2024, prenant acte de :

- L'intégration de Madame pascal PIVERT en qualité de biologiste associée de la SELAS « GUEVALT » par le biais du prêt de consommation d'une action consenti par Madame Laëtitia SIFER à son profit ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal du comité de direction de la SELAS « GUEVALT » en date du 6 juin 2024, prenant acte de :

- La fermeture du site pré et post-analytique sis 42, rue du Général de Gaulle à CHENNEVIERES-SUR-MARNE (94430) et l'ouverture concomitante du site sis 23-25 Rue Durmersheim, 47-49 Rue Aristide Briand à CHENNEVIERES SUR MARNE (94430) ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal du comité de direction de la SELAS « GUEVALT » en date du 12 septembre 2024, prenant acte de :

- La fermeture définitive du site pré et post-analytique sis 130, avenue Roger Salengro à CHAMPIGNY (94500), à effet au 13 septembre 2024 ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal du comité de direction de la SELAS « BIO 4L » en date du 24 octobre 2024, prenant acte de :

- La fusion-absorption de la SELAS « BIO 4L », sise 255, Rue des Pyrénées à PARIS (75020), au profit de la SELAS « GUEVALT », sise 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004) ;

CONSIDERANT Le procès-verbal des décisions unanimes des actionnaires de la SELAS « ASTRABIO » en date du 17 avril 2024, prenant acte de :

- La fusion-absorption de la SELAS « ASTRABIO », sise 181, Rue de Crimée à PARIS (75019), au profit de la SELAS « GUEVALT », sise 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004) ;

CONSIDERANT L'extrait du procès-verbal du comité de direction de la SELAS « GUEVALT » en date du 21 octobre 2024, prenant acte de :

- La fusion-absorption de la SELAS « BIO 4L », sise 255, Rue des Pyrénées à PARIS (75020), au profit de la SELAS « GUEVALT », sise 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004), permettant l'implantation du laboratoire « GUEVALT » sur quatre sites supplémentaires ;
- L'intégration au sein du laboratoire « GUEVALT » de quatre biologistes médicaux en tant qu'associés, Mesdames Béatrice DORRA, Valérie FOURQUET, Juliette VEZIN et Véronique POUSSET, exerçant précédemment au sein du laboratoire « BIO 4L », exploité par la société « BIO 4L » absorbée ;
- La fusion-absorption de la SELAS « ASTRABIO », sise 181, Rue de Crimée à PARIS (75019), au profit de la SELAS « GUEVALT », sise 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004), permettant l'implantation du laboratoire « GUEVALT » sur trois sites supplémentaires ;
- L'intégration au sein du laboratoire « GUEVALT » de trois biologistes médicaux en tant qu'associés, Madame Anne TRIOL et Messieurs François TOULAT et Michel LAVNER, exerçant précédemment au sein du laboratoire « ASTRABIO », exploité par la société « ASTRABIO » absorbée ;

CONSIDERANT La convention d'exercice libéral conclue entre la société « GUEVALT » et Madame Oana POLOTANU en date du 11 avril 2024, à compter du 2 mai 2024 ;

CONSIDERANT La convention d'exercice libéral conclue entre la société « GUEVALT » et Madame Pascale PIVERT, à compter du 4 novembre 2024 ;

CONSIDERANT La copie de l'autorisation d'exercer en France la profession de médecin dans la spécialité biologie médicale par arrêté ministériel du 2 avril 2019 accordée à Madame Oana POLOTANU, ainsi que son inscription à l'Ordre des médecins à jour ;

CONSIDERANT La copie du diplôme d'état de docteur en pharmacie et du diplôme d'études spécialisées de biologie médicale accordés à Madame Pascale PIVERT, ainsi que son inscription au tableau de la section G de l'Ordre des pharmaciens en date du 25 septembre 2024 ;

CONSIDERANT La lettre de démission de Madame Carole EMILE en date du 22 mars 2024, à effet au 30 juin 2024 ;

CONSIDERANT La convention de prêt de consommation d'une action de catégorie O, conclue entre Madame Pascale PIVERT et Madame Laëtitia SIFER, à compter du 4 novembre 2024 ;

- CONSIDERANT** La convention de prêt de consommation d'une action de catégorie O, conclue entre la société « BIO-CLINIC » et Madame Laëtitia SIFER, en date du 26 avril 2024, à compter du 30 juin 2024 ;
- CONSIDERANT** Le bail commercial du site sis 23-25 Rue Durmersheim, 47-49 Rue Aristide Briand à CHENNEVIERES SUR MARNE (94430) conclu entre la SELAS « GUEVALT » (le preneur), et la société « SCI JORIS » (le bailleur), en date du 12 avril 2024, à compter du 1^{er} avril 2024 ;
- CONSIDERANT** Les plans des locaux du site sis 23-25 Rue Durmersheim, 47-49 Rue Aristide Briand à CHENNEVIERES SUR MARNE (94430) dans leur version définitive du 29 avril 2024, la liste des superficies des pièces dont le bureau dédié à l'exercice du biologiste responsable mesurant 9,31 m², ainsi que les éléments relatifs à la signalétique de « laboratoire de biologie médicale » ;
- CONSIDERANT** Le projet de fusion-absorption entre les sociétés « GUEVALT » et « BIO 4L », signé par leurs représentants respectifs, Mesdames Laetitia SIFER et Béatrice DORRA, en date du 25 avril 2024 ;
- CONSIDERANT** Le projet de fusion-absorption entre les sociétés « GUEVALT » et « ASTRABIO », signé par leurs représentants respectifs, Madame Laetitia SIFER et Monsieur Francois TOULAT, en date du 25 avril 2024 ;
- CONSIDERANT** La nouvelle répartition du capital social et de droit de vote de la SELAS « GUEVALT » ;
- CONSIDERANT** L'attestation d'accréditation du laboratoire de biologie médicale « GUEVALT » n° 8-3718 rév. 14, délivrée par le COFRAC, ayant pour date de prise d'effet le 1^{er} janvier 2025 et pour date de fin de validité le 30 novembre 2029 ;
- CONSIDERANT** Qu'au vu de l'attestation d'accréditation précitée, le laboratoire de biologie médicale « GUEVALT » est considéré comme accrédité sur l'ensemble de son activité au sens des dispositions de l'article L.6221-1 du Code de la santé publique.

PREND ACTE DE LA DECLARATION :

ARTICLE 1^{er} : **A compter du 31 décembre 2024**, le laboratoire de biologie médicale multi-sites « GUEVALT » dont le siège social sis 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004), codirigé par Madame Laetitia SIFER, Madame Célia SABBAGH, Madame Véronique BRAVY, Madame Anne-Lise BRAVETTI, Madame Stéphanie BERNUSSET, Madame Isabelle VANHESTE-VERMEULEN et **Monsieur François TOULAT**, exploité par la société d'exercice libéral par actions simplifiées « GUEVALT » sise à la même adresse et enregistrée dans le fichier FINESS EJ sous le n°75 004 937 1, fonctionne sur les **cinquante-sept** sites listés ci-dessous :

1. Le site Henri IV siège social et site principal
31, boulevard Henri IV à PARIS (75004)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 023 9
2. Le site Des Filles du Calvaire
2, boulevard des Filles du Calvaire à PARIS (75011)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 75 004 939 7
3. Le site Jean-Jaurès
127, avenue Jean-Jaurès à PARIS (75019)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins

Site pré et post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 75 004 940 5

4. Le site d'Algérie
30, boulevard d'Algérie à PARIS (75019)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 75 004 939 7
5. **Le site Général de Gaulle jusqu'au 7 novembre 2024**
42, rue du Général de Gaulle à CHENNEVIERES-SUR-MARNE (94430)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 94 001 704 9
5. **Le site Général de Gaulle à compter du 8 novembre 2024**
23-25 Rue Durmersheim, 47-49 Rue Aristide Briand à CHENNEVIERES SUR
MARNE (94430)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 94 001 704 9
6. Le site La Plaine
29-31, rue de la Plaine à PARIS (75020)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 75 004 943 9
7. Le site Vignon
10, rue Vignon à PARIS (75009)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Pratiquant les activités de microbiologie (parasitologie-mycologie)
N° FINESS en catégorie 611 : 75 004 950 4
8. Le site Pompe
20, rue de la Pompe à PARIS (75016)
Ouvert au public jusqu'à 15h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 75 005 185 6
9. Le site Faubourg Poissonnières
11, rue du Faubourg Poissonnières à PARIS (75009)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 75 004 942 1
10. Le site Docteur Blanche
56, rue du Docteur Blanche à PARIS (75016)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 481 9
11. Le site Foch
29, Avenue Foch à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 185 0
12. Le site Paul Déroulède
20, rue Paul Déroulède à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100)

Ouvert au public jusqu'à 12h30 et fermé les samedis
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 187 6

13. Le site Aristide Briand
96, boulevard de Créteil et 1 rue Aristide Briand à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 186 8
14. Le site Rivoli
8 rue de Rivoli à PARIS (75004)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS en catégorie 611 : 75 004 938 9
15. Le site Ledru Rollin
167, avenue Ledru Rollin à PARIS (75011)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 025 4
16. Le site Franklin
163, avenue Franklin à LES PAVILLONS-SOUS-BOIS (93320)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 573 9
17. Le site Aristide Briand
5, boulevard Aristide Briand à MONTREUIL-SOUS-BOIS (93100)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et fermé les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 611 7
18. Le site Verdun
5, avenue de Verdun à ROMAINVILLE (93230)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 651 3
19. Le site Vaugirard
234, rue de Vaugirard à PARIS (75015)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 259 9
20. Le site Boulevard du Temple
32 boulevard du Temple à PARIS (75011)
Ouvert au public jusqu'à 12h00 les lundi, mardi et mercredi et jusqu'à 10h30 les jeudi et vendredi et fermé les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 908 1
21. Le site Des Lilas
118, rue de Paris à LILAS (93260)
Ouvert au public jusqu'à 19h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 701 6

22. Le site de Paris
30, rue de Paris à MONTREUIL (93100)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 680 2

23. Le site Gallieni
28/30 avenue Gallieni à EPINAY-SUR-SEINE (93800)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 364 3

24. Le site Epinay-sur-Seine
24, bis rue de Paris à EPINAY-SUR-SEINE (93800)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 473 2

25. Le site Alfortville
95-97, rue Etienne Dolet à ALFORTVILLE (94140)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 179 3

26. Le site Laumière
121, rue de Meaux – 90 avenue Jean Jaurès à PARIS (75019)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 006 426 3

27. Le site Paris
109, rue Ordener à PARIS (75018)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 958 7

28. Le site Sevrans
16, rue Lucien Sportiss à SEVRAN (93270)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 476 5

29. Le site Aulnay-sous-Bois
66, Chemin du Moulin de la Ville à AULNAY-SOUS-BOIS (93600)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 93 002 477 3

30. Le site Raspail
58, avenue Raspail à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100)
Fermé au public
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et spécialisée, pharmacologie-toxicologie), hématologie (hématocytologie, hémostase, immunohématologie), microbiologie (bactériologie, parasitologie-mycologie, sérologie infectieuse, virologie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 164 5

31. Le site Jean-Jaurès
34, rue Jean Jaurès à CHAMPIGNY (94500)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins

Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 657 9

32. Le site Champigny
61, avenue Roger Salengro à CHAMPIGNY (94500)
Ouvert au public jusqu'à 18h30 et les samedis matins
Pratiquant les activités de biologie de la reproduction (spermologie diagnostique, activités biologiques d'assistance médicale à la procréation)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 120 7
33. Le site Stalingrad
6, boulevard de Stalingrad à CHOISY-LE-ROI (94600)
Ouvert au public jusqu'à 15h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 122 3
34. Le site Verdun
40, avenue de Verdun à CRETEIL (94000) au sein du Centre Hospitalier Intercommunal de Créteil (CHIC)
Ouvert au public jusqu'à 16h00 et les samedis matins
Pratiquant les activités de biologie de la reproduction (activités biologiques d'assistance médicale à la procréation)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 286 6
35. Le site Joinville
8, rue de Paris à JOINVILLE (94340)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 662 9
36. Le site Mesnil
22, avenue du Mesnil à LA VARENNE-SAINT-HILAIRE (94211)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 071 2
37. Le site Daumesnil
245, avenue Daumesnil à PARIS (75012)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 195 5
38. Le site Des Remises
8 bis, rue Des Remises à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100) **en lien avec la Clinique Gaston Metivet sis 48, rue d'Alsace Lorraine à SAINT-MAUR-DES-FOSSES (94100)**
Ouvert au public jusqu'à 18h30 et les samedis matins
Pratiquant les examens de biologie médical délocalisés (EBMD)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 124 9
39. Le site Gallieni
135, avenue Gallieni à SAINT-MANDE (94160)
Ouvert au public jusqu'à 18h30 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 123 1
40. Le site Moutier
32, rue Moutier à SUCY-EN-BRIE (94370)
Ouvert au public jusqu'à 18h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique

N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 070 4

41. Le site Defrance
139, rue Defrance à VINCENNES (94300)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 643 9
42. Le site Georges Pompidou
6, allée Georges Pompidou à VINCENNES (94300)
Ouvert au public jusqu'à 17h00 et les samedis matins
Site pré et post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 638 9
43. Le site Villejuif
42, boulevard Maxime Gorki à VILLEJUIF (94800)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et fermé les samedis
Ouvert au public
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 813 8
44. 45. Le site Le Kremlin-Bicêtre
2-4, rue du Général Leclerc à LE KREMLIN-BICÊTRE (94270)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 001 817 9
45. 46. Le site Villeneuve-le-Roi
86, avenue du Général de Gaulle à VILLENEUVE-LE-ROI (94290)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 102 5
46. Le site Vitry-sur-Seine
181, avenue Rouget de Lisle à VITRY-SUR-SEINE (94400)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et fermé les samedis
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 103 3
47. Le site Vitry-sur-Seine
23, avenue Maximilien Robespierre à VITRY-SUR-SEINE (94400)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 101 7
48. Le site Villejuif
42, rue de Chevilly à VILLEJUIF (94800)
Ouvert au public jusqu'à 14h30 et les samedis matins
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 100 9
49. Le site Vitry-sur-Seine
105-109, boulevard de Stalingrad à VITRY-SUR-SEINE (94400)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et les samedis matins
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 188 4
50. Le site Villejuif
8-10, avenue de Stalingrad à VILLEJUIF (94800)
Ouvert au public jusqu'à 17h30 et les samedis matins

Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 94 002 368 2

51. Le site « Pyrénées » à compter du 31 décembre 2024
255, rue des Pyrénées à Paris (75020),
Ouvert au public jusqu'à 18h30 et les samedis matins
Site pré et post-analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 913 2,
52. Le site « Bagnolet » à compter du 31 décembre 2024
55, rue de Bagnolet à Paris (75020)
Ouvert au public jusqu'à 18h30 et les samedis matins
Site pré et post-analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 004 914 0
53. Le site « Belleville » à compter du 31 décembre 2024
271, rue de Belleville à Paris (75019)
Ouvert au public jusqu'à 18h30 et les samedis matins
Pratiquant les activités de biochimie (biochimie générale et spécialisée),
d'hématologie (hémostase), microbiologie (sérologie infectieuse, diagnostic
biologique du paludisme, examens directs et cytologies des ECBU)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 141 9
54. Le site « Clichy » à compter du 31 décembre 2024
82, rue de Clichy à Paris (75009)
Ouvert au public jusqu'à 18h30 et les samedis matins
Pratiquant les activités d'immuno-hématologie (hématocytologie, immuno-
hématologie), microbiologie (diagnostic biologique du paludisme, examens
directs et cytologies des ECBU)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 142 7
55. Le site « Crimée » à compter du 31 décembre 2024
181, rue de Crimée à PARIS (75019)
Ouvert au public jusqu'à 18 heures et le samedi
Pratiquant les activités suivantes : biochimie (biochimie générale et
spécialisée), hématologie (hématocytologie, hémostase), immunologie
(allergie)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 198 9
56. Le site « Batignolles » à compter du 31 décembre 2024
51, rue des Batignolles à PARIS (75017)
Ouvert au public jusqu'à 17 heures et le samedi
Site pré-post analytique
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 200 3
57. Le site « Stalingrad » à compter du 31 décembre 2024
2 avenue de Flandre à PARIS (75019)
Ouvert au public jusqu'à 18 heures et le samedi
Pratiquant les activités suivantes : microbiologie (diagnostic biologique du
paludisme, examens directs et cytologies des ECBU)
N° FINESS ET en catégorie 611 : 75 005 199 7

La liste des **cinquante-neuf** biologistes médicaux, dont **cinquante-huit** associés, exerçant
au sein du laboratoire est la suivante :

1. Madame Laetitia SIFER, pharmacien, biologiste coresponsable, Présidente
2. Madame Célia SABBAGH, pharmacien, biologiste coresponsable, directrice générale

3. Madame Véronique BRAVY, pharmacien, biologiste coresponsable, directrice générale
4. Madame Anne-Lise BRAVETTI, pharmacien, biologiste coresponsable, directrice générale
5. Madame Stéphanie BERNUSSET, médecin, biologiste coresponsable, directrice générale
6. Madame Isabelle VANHESTE-VERMEULEN, médecin, biologiste coresponsable, directrice générale
- 7. Monsieur François TOULAT, médecin, biologiste coresponsable, directeur général,**
8. Monsieur Fabrice GUERRE, médecin, biologiste médical
9. Madame Valérie GODARD-QUENTEL, pharmacien, biologiste médical
10. Madame Geneviève CREMER, médecin, biologiste médical
11. Madame Cécile MALAQUIN, pharmacien, biologiste médical
12. Monsieur Charles IFERGAN, pharmacien, biologiste médical
13. Madame Carol SORIA-ROYER, pharmacien-biologiste médical
14. Madame Michèle MALKA, pharmacien, biologiste médical
15. Monsieur Jean BOUBLIL, pharmacien, biologiste médical
16. Madame Françoise CALONNE, pharmacien, biologiste médical
17. Monsieur Patrick SAADA, médecin, biologiste médical
18. Madame Carmen BOADAS, pharmacien, biologiste médical
19. Madame Julie BUI QUANG, médecin, biologiste médical
20. Monsieur Olivier GIVERDON, pharmacien, biologiste médical
21. Monsieur Eric SILVERA, médecin, biologiste médical
22. Madame Claire BIENVENU, pharmacien, biologiste médical
23. Madame Frédérique BAUDURET, pharmacien, biologiste médical
24. Madame Corinne CHAMOUARD, pharmacien, biologiste médical
25. Madame Karima CHEIKH, médecin, biologiste médical
26. Monsieur Franklin BISMUTH, médecin, biologiste médical
27. Monsieur Alain TEMSTET, pharmacien, biologiste médical
28. Monsieur Jean RENAUD, pharmacien, biologiste médical
29. Monsieur Gilles BIALOT, médecin, biologiste médical
30. Monsieur Maurice BENHAMOU, pharmacien, biologiste médical
31. Monsieur Zidan ADJOUT, pharmacien, biologiste médical
32. Madame Yaelle ZARKA ELFASSY, médecin, biologiste médical
33. Monsieur Laurent TENNENBAUM, médecin, biologiste médical
34. Monsieur Thierry BRUN, médecin, biologiste médical
35. Monsieur Rémi REVEL, médecin, biologiste médical
36. Madame Geneviève ROCHET, pharmacien biologiste médical
37. Madame Marie-Ange SCEMAMA, pharmacien biologiste médical
38. Monsieur Ariel BIEDER, médecin, biologiste médical
39. Madame Marielle FABRE-BONNET, médecin, biologiste médical
40. Madame Célia BRUGUEIROLLE, médecin, biologiste médical
41. Monsieur Michel AMSELLEM, médecin, biologiste médical
42. Monsieur Firas CHOUKRI, pharmacien, biologiste médical
43. Madame Florence GLEIZES MOREL, médecin, biologiste médical
- 44. Madame Béatrice DORRA, médecin, biologiste médical**
- 45. Madame Valérie FOURQUET, pharmacien, biologiste médical**

46. **Madame Juliette VEZIN, médecin, biologiste médical**
 47. **Madame Véronique POUSSET, pharmacien, biologiste médical**
 48. **Monsieur Michel LAVNER, médecin, biologiste médical,**
 49. **Madame Anne TRIOL, médecin, biologiste médical**
 50. **Madame Pascale PIVERT, pharmacien, biologiste médical**
 51. Madame Leslie SITRUK Née SITBON, médecin biologiste, salariée associée
 52. Monsieur Raphaël CARSIQUE, médecin, biologiste médical, salarié associé
 53. Madame Marie-Josée ZERBIB-NAAS, médecin biologiste médical, salariée associée
 54. Madame Frédérique BOQUEL, pharmacien, biologiste médical, salariée associée exerçant au moins à mi-temps
 55. Monsieur Djamel HAOUCHINE, pharmacien, biologiste médical, salarié associé
 56. Madame Ravine KEUKY, pharmacien, biologiste médical, salariée associée
 57. Madame Cécile MANCY, pharmacien, biologiste médical, salariée associée
 58. Madame Gladys AYACHE, pharmacien, biologiste médical, salariée associée, exerçant au moins à mi-temps
 59. **Madame Oana POLOTANU, médecin, biologiste médical médicale libérale non associée, exerçant à mi-temps**

La répartition du capital social de la SELAS « GUEVALT » et des droits de vote est la suivante :

Associés	Actions O	Actions P	Capital en %	Droits de vote	Droits de vote en %
BRAVETTI Anne-Lise	10		0,00076%	21 761	0,82%
BERNUSSET Stéphanie	10		0,00076%	21 761	0,82%
BIEDER Ariel	10		0,00076%	21 761	0,82%
BOADAS Carmen	10		0,00076%	21 761	0,82%
BOUBLIL Jean	10		0,00076%	21 761	0,82%
BUI QUANG Julie	10		0,00076%	21 761	0,82%
CALONNE Françoise	10		0,00076%	21 761	0,82%
CARSIQUE Raphaël	10		0,00076%	21 761	0,82%
CREMER Geneviève	10		0,00076%	21 761	0,82%
GIVERDON Olivier	10		0,00076%	21 761	0,82%
GODARD-QUENTEL Valérie	10		0,00076%	21 761	0,82%
GUERRE Fabrice	10		0,00076%	21 761	0,82%
IFERGAN Charles	10		0,00076%	21 761	0,82%
FABRE-BONNET Marielle	10		0,00076%	21 761	0,82%
MALAQUIN Cécile	10		0,00076%	21 761	0,82%
MALKA Michèle	10		0,00076%	21 761	0,82%
ROCHET Geneviève	10		0,00076%	21 761	0,82%
SCEMAMA Marie-Ange	10		0,00076%	21 761	0,82%
SAADA Patrick	10		0,00076%	21 761	0,82%
SABBAGH Célia	10		0,00076%	21 761	0,82%
SORIA-ROYER Caroll	10		0,00076%	21 761	0,82%

SILVERA Eric	10		0,00076%	21 761	0,82%
SIFER Laëtitia	70		0,00530%	152 322	5,77%
BRAVY Véronique	10		0,00076%	21 761	0,82%
BISMUTH Franklin	10		0,00076%	21 761	0,82%
TEMSTET Alain	10		0,00076%	21 761	0,82%
BIENVENU Claire	10		0,00076%	21 761	0,82%
RENAUD Jean	10		0,00076%	21 761	0,82%
BAUDURET Frédérique	10		0,00076%	21 761	0,82%
VANHESTE- VERMEULEN Isabelle	10		0,00076%	21 761	0,82%
BIALOT Gilles	10		0,00076%	21 761	0,82%
CHAMOUARD Corinne	10		0,00076%	21 761	0,82%
BENHAMOU Maurice	10		0,00076%	21 761	0,82%
ZARKA ELFASSY Yaelle	10		0,00076%	21 761	0,82%
CHEIKH Karima	10		0,00076%	21 761	0,82%
ADJOUT Zidan	10		0,00076%	21 761	0,82%
TENNENBAUM Laurent	10		0,00076%	21 761	0,82%
BRUN Thierry	10		0,00076%	21 761	0,82%
REVEL Rémi	10		0,00076%	21 761	0,82%
ZERBIB-NAAS Marie- Josée	10		0,00076%	21 761	0,82%
SITRUK Née SITBON Leslie	10		0,00076%	21 761	0,82%
KEUKY Ravine	10		0,00076%	21 761	0,82%
BOQUEL Frédérique	10		0,00076%	21 761	0,82%
MANCY Cécile	10		0,00076%	21 761	0,82%
HAOUCHINE Djamal	10		0,00076%	21 761	0,82%
BRUGUEIROLLE Célia	10		0,00076%	21 761	0,82%
AMSELLEM Michel	10		0,00076%	21 761	0,82%
CHOUKRI Firas	10		0,00076%	21 761	0,82%
AYACHE Gladys	10		0,00076%	21 761	0,82%
GLEIZES MOREL Florence	10		0,00076%	21 761	0,82%
PIVERT Pascale	10		0,00076%	21 761	0,82%
DORRA Béatrice	6		0,00045%	13 057	0,49%
FOURQUET Valérie	4		0,00030%	8 705	0,33%
POUSSET Véronique	1		0,00008%	2 177	0,08%
VEZIN Juliette	4		0,00030%	8 705	0,33%
TOULAT François	16		0,00121%	34 817	1,32%
LAVNER Michel	3		0,00023%	6 529	0,25%
TRIOL Anne	3		0,00023%	6 529	0,25%

Sous-total Associés Professionnels Internes	607		0,04595%	1 320 891	50,01%
SELAS BIOFUTUR		150 747	11,41293%	150 747	5,71%
SELAS BIO-CLINIC		1 169 490	88,54111%	1 169 490	44,28%
Sous-total Associés Professionnels Externes		1 320 237	99,95404%	1 320 237	49,99%
TOTAL	607	1 320 237	100,00%	2 641 128	100,00%
	1 320 844				

ARTICLE 2° : L'arrêté n° DOS-2024/3657 en date du 27 août 2024 portant autorisation de fonctionnement du laboratoire de biologie médicale « GUEVALT », sis 31 boulevard Henri IV à PARIS (75004) est abrogé à compter de la réalisation effective des opérations susvisées.

ARTICLE 3° : Un recours contentieux contre le présent acte peut être formé auprès du Tribunal administratif compétent. Le délai de recours est de deux mois à compter de sa notification pour les intéressés ou de sa publication pour les tiers.

ARTICLE 4° : Le Directeur du pôle Efficience de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Ile-de-France.

Fait à Saint Denis, le 17 janvier 2025

Pour le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Ile-de-France

Par délégation,
Le Directeur du Pôle Efficience

signé

Fabien PÉRUS

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris

IDF-2025-01-22-00002

arrêté préfectoral modifiant l'arrêté n°
IDF-2022-01-24-00004 portant renouvellement
de la composition de la
commission de concertation chargée de donner
un avis sur les questions relatives aux
contrats passés avec les établissements
d'enseignement privés de l'académie de Créteil



**Arrêté préfectoral n°
modifiant l'arrêté n° IDF-2022-01-24-00004 portant renouvellement de la composition de la
commission de concertation chargée de donner un avis sur les questions relatives aux
contrats passés avec les établissements d'enseignement privés de l'académie de Créteil**

Le préfet de la région d'Ile-de-France,
Préfet de Paris,
Commandeur de la Légion d'honneur,
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de l'éducation et notamment les articles L. 442-10, L. 442-11 et R. 442-63 et suivants,

Vu la circulaire du ministre de l'éducation nationale et du ministre de l'intérieur et de la décentralisation du 9 décembre 1985 relative à la mise en place des commissions de concertation,

Vu la circulaire interministérielle du 13 juillet 1990 relative au renouvellement des commissions de concertation,

Vu l'arrêté préfectoral n° IDF-2022-01-24-00004 du 24 janvier 2022 modifié, portant renouvellement de la commission de concertation chargée de donner un avis sur les questions relatives aux contrats passés avec les établissements d'enseignement privés de l'académie de Créteil,

Vu les propositions de la rectrice de l'académie de Créteil ;

Sur proposition du préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris ;

ARRETE :

Articler 1er

L'article 2 de l'arrêté n° IDF-2022-01-24-00004 du 24 janvier 2022 est modifié comme suit :

I- AU TITRE DES PERSONNES DÉSIGNÉES PAR L'ÉTAT

c) – Quatre représentants des services académiques

En qualité de titulaires

Monsieur Grégory PREMON
Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services
de l'éducation nationale du Val-de-Marne

Madame Sandrine LAIR
Inspectrice d'académie,
Directrice académique des services de
l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis

Madame Valérie DEBUCHY
Inspectrice d'académie, Directrice
académique des services de l'éducation
nationale de Seine-et-Marne

Madame Marie BOURVIC
Déléguée académique adjointe, cheffe du
Pôle FPI voie scolaire

En qualité de suppléants

Monsieur Olivier LANEZ
Inspecteur d'académie,
Directeur adjoint d'académie des services de
l'éducation nationale du Val-de-Marne

Monsieur Thomas HEUZE
Inspecteur d'académie,
Directeur académique adjoint des services
de l'éducation nationale de Seine-Saint-Denis

Monsieur Fabien AUDY
Inspecteur d'académie,
Directeur académique adjoint des services
De l'éducation nationale de Seine-et-Marne

Madame Anne LECOSTEY,
Inspectrice adjointe DAFPIC, cheffe du Pôle
FPI apprentissage

d) – Trois personnalités qualifiées

En qualité de titulaires

Madame Cécile NICOL
Directrice régionale académique à la
Jeunesse, à l'engagement et aux sports
d'Ile de France

Madame Joséphine BOULINGUEZ
Directrice des opérations, 100 000
entrepreneurs

Monsieur Serge ALBOUZE
DRIAAF Ile-de-France, chargé de
l'enseignement agricole privé

En qualité de suppléants

N.

Madame Karine GAVARD
Responsable coordination, 100 000
entrepreneurs

N.

Article 2

L'article 4 de l'arrêté n° IDF-2022-01-24-00004 du 24 janvier 2022 est modifié comme suit :

AU TITRE DES REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS

a)- Chefs d'établissement d'enseignement privé

En qualité de titulaires

Monsieur Jean-Marc FIZAINE
Représentant(e) des directeurs

Monsieur Jean-Luc BONNEMAIN
Représentant des directeurs

Madame Marie-Georges ROCTON-SCHULTZ
Représentante des directeurs

En qualité de suppléants

Monsieur Xavier MANCEL
Représentant(e) des directeurs

Madame Anne VALETOUX
Représentante des directeurs

Madame Nathalie IAVARONE
Représentant(e) des directeurs

c)- Parents d'élèves

En qualité de titulaires

Madame Sandrine MOAL
Représentante des parents d'élèves

Monsieur Ronald HEUSCHEN
Représentant des parents d'élèves

Madame Lara LEFEBVRE PESTANA
Représentant des parents d'élèves

En qualité de suppléants

Monsieur Marc RIALLAND
Représentant des parents d'élèves

Madame Pétula MAJOR
Représentante des parents d'élèves

Monsieur Eric DIODORO
Représentant des parents d'élèves

Le reste demeure sans changement.

Article 3

Le préfet, directeur de cabinet du préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris et la rectrice de l'académie de Créteil, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 22 janvier 2025

Le sous-préfet, directeur adjoint
du Cabinet du préfet de la région
d'Ile de France, préfet de Paris
Signé

Marc ZARRATOUATI

